

Direction Transitions et Développement du Territoire

Direction des EAUX

Unité Administrative

Tél. 05 17 83 94 27 / 05 17 83 94 28

eau.branchement@agglo-larochelle.fr

Votre demande de travaux concerne : (à cocher)

LA CREATION D'UN BRANCHEMENT NEUF
 Simple
 OU Individualisé

L'INDIVIDUALISATION SUR BRANCHEMENT EXISTANT

LA MODIFICATION D'UN BRANCHEMENT (diamètre, déplacement...)

LA SUPPRESSION D'UN BRANCHEMENT

Formulaire à retourner accompagné des pièces administratives mentionnées. Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

Je soussigné(e)

(Nom – Raison sociale)

Agissant en qualité de :

Propriétaire

Représentant de la société

<u>Demandeur</u>	<u>Branchement</u>
Adresse postale du demandeur :	Adresse du branchement à réaliser :
Code postal et Commune :	Code Postal et Commune :
Téléphone :	Numéro du permis de construire :
Courriel :	Numéro référence Cadastre :

Renseignements techniques :

Nombre de compteurs existants sur la parcelle :

Nombre total de compteur(s) souhaité :

Pour un logement collectif et/ou le réseau incendie, débit de pointe en m3/h :

**Hôtel de la
Communauté
d'Agglomération**

6 rue Saint-Michel
CS 41287
17086 LA ROCHELLE
CEDEX 02
www.agglo-larochelle.fr

Voir au verso

Pièces en cours de validité à fournir pour l'ouverture du dossier :

- ✓ Arrêté du permis de construire ou de la Déclaration Préalable
- ✓ Plan de situation dans la commune
- ✓ Plan de masse avec les réseaux projetés et précisant l'emplacement souhaité du branchement et du compteur d'eau potable sur la voie publique et en limite de propriété
- ✓ Plan cadastral

→ Pour les particuliers :

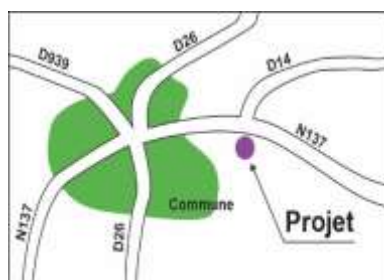
- ✓ Acte de propriété (attestation notariée)
- ✓ Carte nationale d'identité ou passeport

→ Pour les professionnels :

- ✓ Extrait K-Bis ou les statuts de l'entreprise.
- ✓

Exemples de plans :

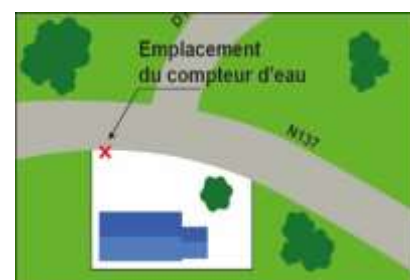
Plan de situation :



Plan cadastral :



Plan de masse :



Dès réception de cette demande dûment complétée et accompagnée des pièces justificatives, le service Eau Potable Exploitation vous fera parvenir votre devis dans les meilleurs délais.

Nota : le délai minimal entre l'acceptation du devis et les travaux de réalisation ne pourra être inférieur à 8 semaines.

le / /

Signature du demandeur
Précédée de la mention « lu et approuvé »

Les données à caractère personnel recueillies font l'objet d'un traitement informatique dont le responsable est la Communauté d'agglomération de La Rochelle que vous pouvez joindre à l'adresse suivante (eau.branchement@agglo-larochelle.fr). Les informations collectées dans ce formulaire permettent un traitement de données ayant pour finalité la gestion et la facturation de votre demande de branchement.

Vos données sont destinées à la Direction Eaux et à ses éventuels sous-traitants.

Ce traitement de donnée est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public.

Vos données personnelles seront conservées dix ans.

Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée.

Conformément à la réglementation (UE) 2016/679 du Parlement Européen en matière de données à caractère personnel, vous disposez des droits d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition et de limitation de vos données. Vous disposez également d'un droit de recours auprès de l'autorité nationale de contrôle (CNIL) en cas de difficultés en lien avec la gestion de vos données personnelles, ou auprès du Délégué à la protection des données de la Communauté d'agglomération de La Rochelle (dpd@agglo-larochelle.fr).

**Hôtel de la
Communauté
d'Agglomération**

6 rue Saint-Michel

CS 41287

17086 LA ROCHELLE CEDEX 2

www.agglo-larochelle.fr

Angoulins-sur-Mer • Aytré • Bourgneuf • Châtelailon-Plage • Clavette • Croix-Chapeau • Dompierre-sur-Mer • Esnandes • Lagord • La Jarne • La Jarrie • La Rochelle • L'Hommeau • Marsilly
Montroy • Nieul-sur-Mer • Périgny • Puilboreau • Saint-Christophe • Saint-Médard-d'Aunis • Saint-Rogatien • Sainte-Soulle • Saint-Vivien • Saint-Xandre • Salles-sur-Mer • Thairé • Verines • Yves